

Vagues d'Espérance

Revue des groupes Jonas d'Alsace
Jonas Alsace est membre de la Fédération des Réseaux du Parvis

Numéro spécial - Décembre 2011



Altérité

Justice

Espérance

Oser l'Évangile...

2011 laissera sans doute dans nos souvenirs le mot « crise », écrit dans toutes les langues et dans tous les contextes. Crises libératrices aux issues encore incertaines de la « révolution arabe », crise morale dans l'affaire DSK, crises financières engendrant des crises politiques en cascade, crises de la solidarité, de la protection de la planète, de la liberté d'expression, etc. Cependant nos villes et villages, comme chaque année, se sont illuminés pour Noël, la solidarité et le partage se sont manifestés de multiples façons ; et sans doute chacun, en son for intérieur, espère-t-il que 2012 sera une « bonne année ». On ne tue pas si vite l'espérance et nous, femmes et hommes de ce temps, continuons à vouloir un monde meilleur.

Ce numéro spécial de *Vagues d'Espérance* veut ainsi « porter à la lumière ce qui est en train de naître » (*message d'espérance*, les Réseaux du Parvis, Lyon 2010). Nous porterons sur notre monde le faisceau de deux projecteurs : Justice et Altérité. Reconnaître l'autre comme un frère, une sœur en humanité, habitant la même planète ; œuvrer pour que chaque être humain soit traité de manière juste. Il y a de quoi faire, dans tous les domaines de la société où nous vivons, y compris dans nos églises !

Réflexions, mises en perspectives, témoignages, méditations, ce que vous lirez dans ce numéro n'a qu'un seul but : nous « conforter les uns les autres », ouvrir nos cœurs aux signes d'espérance et nous rappeler que nous ne sommes pas seuls sur notre route. Celui dont nous voulons construire le Royaume est toujours là, quoi qu'en disent certains qui ne le trouvent que dans les pompes et les ors de ce qu'ils nomment tradition. Il est au cœur de notre monde, déjà au cœur de chaque membre d'une humanité en marche, et il nous faut simplement le reconnaître à la fraction du pain et au lavement des pieds.

Jonas souhaite à tous ses amis et, au-delà d'eux, à toute l'humanité, de porter tout au long de **2012** la petite flamme de l'Espérance, nourrie de la tendresse de Dieu.

"J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger,
j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire,
j'étais un étranger et vous m'avez recueilli,
nu et vous m'avez vêtu,
malade, et vous m'avez visité,
prisonnier et vous êtes venus me voir. "

Alors les justes lui répondront :

" Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé et de te donner à boire ?

Quand nous est-il arrivé de te voir étranger et de te recueillir, nu et de te vêtir ?

Quand nous est-il arrivé de te voir malade ou en prison, et de venir te voir ? "

Et le roi leur répondra :

"En vérité je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. "

Mat 25, 35-40

Sommaire

Editorial	1
Le lavement des pieds aujourd'hui Jean-Marie Bedez	3
Etranges étrangers Jacques Prévert	5
Altérité, justice et espérance. Oser l'Évangile Gérard Pigault	6
Justice, altérité, espérance... dans l'éducation aussi ? Ecole et citoyenneté Marie-Anne Jehl	9
La nature, l'homme et la Bible Jean-Paul Blatz	12
Vous avez dit "règle d'or" ? Laquelle ? Albert Hari	15
Le Prophète Khalil Gibran	18
Femmes, Eglises et discriminations	19
Altérité, Justice, Espérance et Discrimination des femmes dans les Eglises Lucie Weyretout	20
Femmes, féminismes, christianisme Fernand Jehl	21
Discours officiels et faits réels Eliane Michel	23
Grincements de dents et signes d'espérance Marie-Danièle Boutillier	25
La messe sur le monde Pierre Teilhard de Chardin	27
Jusqu'à désobéir ?	28

VAGUES D'ESPÉRANCE **Revue des groupes Jonas d'Alsace**

Abonnement. 1 an - 4 numéros : France 25 euros.
Autres pays : 30 euros
Chèque à l'ordre de Jonas Strasbourg – A envoyer à : Francine Klar 47, route de Saverne – 67370 Stutzheim-Offenheim

Pour toute correspondance : Jean-Paul Blatz 29, rue de Londres - 67000 Strasbourg
jean.paul.blatz@gmail.com

Le lavement des pieds aujourd'hui

Jean-Marie Bedez

Il fait partie du testament de Jésus comme la fraction du pain. Comme l'eucharistie il nous montre la manière inouïe de Dieu d'aimer l'homme jusqu'au bout. Comme l'eucharistie il nous invite d'aimer « *comme il nous a aimés* ». Cela sauve l'amour humain et lui donne dimension divine ! Ce geste de Jésus avait tout d'un sacrement : « *geste humain choisi par Jésus et donné à son Eglise pour devenir un geste de Dieu* » !! Pourquoi n'a-t-il pas été retenu comme sacrement ? Les détenteurs d'un pouvoir, Pierre, ses successeurs et... nous, avons peur de la conversion qu'un tel geste suppose ! On imagine ce rite du lavement des pieds pour les ordinations des prêtres, le sacre des évêques et plus encore l'intronisation du « *serviteur des serviteurs* » le pape ! Ce rite accompli réciproquement par les ordonnés et les ordinants... sûr qu'ors, paillettes, mitres, crosses et capa magna... paraîtraient si inconvenants que bien vite ils disparaîtraient de la cérémonie.

Rappelons-nous la scène : « *Jésus sachant qu'il venait de Dieu et s'en allait vers Dieu... se lève de table, dépose ses vêtements, se ceint d'un linge, met de l'eau dans un bassin, commence à laver les pieds des disciples et à les essuyer avec le linge dont il était ceint* »... Le maître et Seigneur lavant les pieds de ses disciples afin qu'ils aient part avec lui... Dieu aux pieds de l'homme l'invitant à entrer dans son intimité.

Que reste-t-il **dans nos églises** de ce lavement des pieds ? Un geste, le jeudi saint, si étriqué et formel qu'il est insignifiant et prête plutôt à sourires gênés aussi bien de ceux qui le font que de ceux qui le *subissent*. J'ai vu un jour un curé foncer dans l'assemblée, s'agenouiller au pied d'une femme et lui laver les pieds... à travers son collant !... Alors tout ça pour ça ?

Non ! Il me semble qu'heureusement l'appel de Jésus : « *c'est un exemple que je vous ai donné pour que vous fassiez vous aussi comme moi* » est honoré **dans d'autres lieux d'Eglise que les églises, à savoir au cœur du monde.**

Voici par exemple cette petite sœur de Jésus qui, dans un quartier de Strasbourg, fait les soins à domicile des personnes âgées et pauvres. Les pieds, dit-elle, c'est le point faible de ces personnes : pieds malades et donc pas beaux avec des plaies, des bleus ou des eczémas...des ongles affreux, épais, difficiles à tailler. Il faut les baigner longtemps pour y parvenir. Et puis à domicile ce sont les personnes qui commandent contrairement à ce qui se passe à l'hôpital où ce sont les soignants qui le font ! Il faut beaucoup de patience, d'humilité ; beaucoup de respect, de douceur et de tendresse...

Apaisement, tendresse... Bernard du Secours catholique a fait avec une équipe de personnes « un pèlerinage de l'espérance » en Israël/Palestine. Il raconte comment ils ont été accueillis dans une maison religieuse de Bethlehem :

« J'ai vécu une célébration de lavement des pieds avec des religieuses bénédictines : une sœur venait laver nos pieds, elle prenait tout son temps, prenait soin de ces pieds fatigués, endoloris (peut-être sales), les caressait, les regardait avec tendresse. Après avoir lavé ces pieds, les avoir essuyés, elle les a marqués du signe de la croix et leur a donné un baiser. Tout l'amour, toute la tendresse de Dieu est dans ce geste. Le signe de la croix sur les pieds, Jésus nous donne la force d'avancer, guide nos pas et nous porte. La sœur n'est pas passée tout de suite au suivant, non, avant de se relever, elle a pris le temps de regarder celui ou celle dont les pieds ont été lavés. Elle nous a regardé dans les yeux. Cet échange de regards : vas, maintenant tu peux reprendre la route. Il y a eu un moment de communion... »

Le lavement de pieds, outre le caractère serviteur de celui qui lave, nous montre et même nous donne tout l'amour de Dieu et la force dont on a besoin pour poursuivre la route. Le lavement des pieds peut être symbolique - dans le sens qu'on ne lave pas physiquement les pieds - mais il nous transforme, il nous change. Il nous purifie. Et c'est purifié que nous pouvons poursuivre la route, accueillir le prochain, être dans la joie du Christ ».

Comme il doit être humble et aimant celui qui physiquement ou symboliquement lave les pieds de ses frères. Celui que l'on sert peut être humilié : *« c'est une honte pour moi de me faire habiller par vous »*, disait un homme Sdf à qui on mettait des chaussures neuves et sèches parce que lui-même ne pouvait plus le faire. C'est l'humilité du geste, la tendresse du regard, la justesse de la parole qui permettent au serviteur et au servi de se sentir frères, *« égaux en droit et en dignité »*. Dieu au pied de l'homme ce n'est pas Dieu qui renie sa dignité : *« Vous m'appelez maître et Seigneur et vous dites bien »*, mais c'est Dieu qui se dépouille de son pouvoir pour révéler à l'homme sa propre dignité de fils de Dieu. Dans le même temps il nous envoie : *« faites de même »* les uns vis-à-vis des autres, vis-à-vis de ceux qui vous sont confiés, et d'abord vis-à-vis de vos frères humiliés ou déçus. Ils sont millions à travers le monde à être humiliés parce que réduits à grande précarité. Ils sont millions aussi à se mettre à leur service et parmi ces serviteurs heureusement beaucoup de disciples de Jésus. Rien que dans la permanence d'accueil de Caritas, rue de l'Arc en ciel à Strasbourg, on compte, outre 5 salariés, 105 bénévoles qui ont secouru, en 2010, 3390 personnes en grande difficulté. Leurs témoignages sont émouvants, tous reconnaissent aussi combien eux-mêmes changent au contact des personnes secourues : *« certaines m'embrassent chaleureusement quand on se croise dans la rue, dit Lisa, un peu comme si on se connaissait depuis toujours. Je regarde le monde différemment »*.

Voici ce qu'écrit François : *« Je me souviens aussi de cette dame d'origine maghrébine : je l'ai reçue lors d'un rendez-vous un lundi après-midi. En lisant la lettre qu'elle m'avait remise de la part de son assistante sociale, j'ai vite compris qu'elle était dans une situation de grande détresse. Elle baissait la tête et semblait honteuse de venir à Caritas. Au bout d'un moment elle a réussi à raconter son désespoir ; elle vivait dans un grand dénuement, mais surtout elle m'a dit que cela faisait longtemps qu'elle n'avait pas pu dialoguer en toute confiance avec quelqu'un ; elle ne connaissait presque personne à Strasbourg. Elle a fini par esquisser un sourire de remerciement en disant « Allah est grand, on doit avoir le même Dieu... ». Elle failli oublier les aides matérielles qu'elle était venue chercher. »*

**Tant que l'Eglise fera
la fraction du pain et le lavement
des pieds, sûr,
« Jésus Christ plus jamais ne sera mort »**

ÉTRANGES ÉTRANGERS

Jacques Prévert. 1955

Kabyles de la Chapelle et des quais de Javel
hommes de pays loïn
cobayes des colonies
doux petits musiciens
soleils adolescents de la porte d'Italie
Boumians de la porte de Saint-Ouen
Apatrides d'Aubervilliers
brûleurs des grandes ordures de
la ville de Paris
ébullanteurs des bêtes trouvées
mortes sur pied
au beau milieu des rues
Tunisiens de Grenelle
embauchés débauchés
manœuvres désœuvrés
Polaks du Marais du Temple des Rosiers
Cordonniers de Cordoue soutiers de
Barcelone
pêcheurs des Baléares ou du cap Finistère
rescapés de Franco
et déportés de France et de Navarre
pour avoir défendu en souvenir de la vôtre
la liberté des autres



Esclaves noirs de Fréjus
tirillés et parqués
au bord d'une petite mer
où peu vous vous baignez

Esclaves noirs de Fréjus
qui évoquez chaque soir
dans les locaux disciplinaires
avec une vieille boîte de cigares
et quelques bouts de fil de fer
tous les échos de vos villages
tous les oiseaux de vos forêts
et ne venez dans la capitale
que pour fêter au pas cadencé
la prise de la Bastille le quatorze juillet

Enfants du Sénégal
dépatriés expatriés et naturalisés



Enfants indochinois
jongleurs aux innocents couteaux
qui vendiez autrefois aux terrasses des cafés
de jolis dragons d'or faits de papier plié

Enfants trop tôt grandis et si vite en
Allés qui dormez aujourd'hui de retour
Au pays le visage dans la terre
et des hommes incendiaires labourant
vos rizières

On vous a renvoyé
la monnaie de vos papiers dorés
on vous a retourné
vos petits couteaux dans le dos

Étranges étrangers

Vous êtes de la ville
vous êtes de sa vie
même si mal en vivez
même si vous en mourez.



Altérité, justice et espérance Oser l'Évangile

Gérard Pigault

L'exigence de l'autre dans ces maisons communes qui rendent un monde habitable : économie, écologie, œcuménisme.

Refonder notre maison commune : un défi d'Évangile d'espérance et de justice.

Les questions radicales qui se posent aujourd'hui à nos institutions – politiques, ecclésiales, géostratégiques – amènent les chrétiens à participer à un véritable travail de refondation qui ne va pas sans un recentrement de leurs choix sur le sens même de l'incarnation, acte premier d'une considération nouvelle du rapport qu'entretiennent les personnes dans leur singularité avec l'homme/dieu : Jésus de Nazareth.

Si l'incarnation manifeste, à l'évidence, l'appel à humaniser l'humanité elle s'adresse tout d'abord au cœur de l'homme mais, partant, à toutes les formes qu'il initie et développe pour que cette nouvelle dimension constitue le marqueur dominant d'un « vivre ensemble » possible. C'est ainsi la nouvelle responsabilité des humains que de rendre habitable pour tous cette maison commune que l'on pourrait nommer société/monde. Responsabilité plus éminente encore pour celles et ceux qui s'inscrivent dans cette compréhension de la Bonne Nouvelle.

Trois grands chantiers s'ouvrent dès lors que l'on décide de sortir d'une lecture étriquée de la condition humaine d'aujourd'hui. Notre réflexion reste traversée, souvent bien malgré nous, par des sentiments de peur, des attitudes de repli et de protectionnisme, des crispations identitaires sans oser le détour par des chemins d'espérance dont nous prétendons pourtant être dépositaires et responsables.

Ces trois chantiers pourraient être réunis par leur étymologie (Oikos : la maison) qui se retrouve dans le beau titre du récent ouvrage d'Elena Lasida : « le goût de l'autre » ⁽¹⁾

Car il s'agit bien de cela tant dans l'espace économique que dans celui de l'écologie qu'également dans le vaste champ de l'œcuménisme qui fait cheminer ensemble les chrétiens et plus largement encore, les croyants.

Interrogeons nous sur cet « autre » dont il s'agit dans chacun de ces domaines. Et cherchons ensemble comment annoncer et témoigner d'une humanisation de l'humain, si telle est notre mission fondamentale à la suite de ce « Dieu-fait-homme » auquel nous nous référons.

L'Évangile nous le dit clairement : cet autre est nu, sans biens, sans avenir, isolé et sans amis.

Et voilà donc ces espaces du « vivre ensemble » que nous sommes appelés à construire : ceux du **partage**, des **possibles projets**, des **différences reconnues**. Nos trois maisons où, plus encore qu'au goût de l'autre, l'Évangile nous ouvre l'esprit et le cœur à **l'exigence de l'autre**.

Les voies nouvelles d'**une économie du partage** sont largement explorées et investies par de nombreux groupes de femmes et d'hommes, ici comme à travers le monde. Les initiatives qui favorisent l'égalité d'accès aux biens par une épargne gérée de façon coopérative fleurissent sur le continent africain notamment. Les tontines, souvent animées par des femmes, sont traversées d'une éthique partagée, d'une gestion équitable et responsable et représentent une puissance financière considérable dont les flux restent maîtrisés par leurs pourvoyeurs et bénéficiaires. La force du contrôle social sur ce type de fonctionnement évite les travers d'une finance dépersonnalisée où «il n'est pas acceptable que l'addition de la corruption soit payée par les pauvres » (2)

Mais le continent africain n'a pas le privilège de ces démarches. Sur notre vieux continent également des formes nouvelles d'une solidarité active se développent. En jouant dans la cour des systèmes financiers et boursiers comme pour les placements responsables et solidaires soutenus par une visée éthique. Plus modestement, en redécouvrant les principes et les actions inscrits dans une économie sociale et solidaire. « C'est en montrant aux individus que l'action commune donne de meilleurs résultats sur le plan de l'équité, qu'elle permet de résoudre un plus grand nombre de difficultés, que l'économie sociale (et solidaire) prendra son essor » (3)

Ici ou là, ces démarches et ces initiatives expriment, explicitement ou implicitement, le cœur de l'Évangile : des hommes et des femmes au service d'une humanisation toujours plus grande de l'humain. « N'ayez pas peur de la solidarité et de la justice : elles sont le moteur de la vraie économie, c'est-à-dire, selon l'étymologie, la « loi de la maison » commune de l'humanité qui travaille pour produire sa subsistance » (4)

Second chantier, celui de **l'écologie** comprise comme le lieu privilégié où peuvent se construire des stratégies de développement durable. C'est-à-dire d'un développement qui permet à chaque individu lié à la communauté humaine de conjuguer la complexité des diverses facettes de son être : l'homo oeconomicus, l'être social, l'enracinement culturel et sa responsabilité de gestionnaire des biens de la création. Tâche redoutable ! Mais, en même temps, mission d'espérance au combien mobilisatrice.

C'est dans cette complexité, ce maillage de tout ce qui constitue notre « être au monde » que se manifeste la puissance créatrice qui nous est révélée par l'incarnation du Fils de Dieu.

Nous voici, en effet, dans cette nouvelle posture de responsabilité, celle de construire cette maison/monde dans une vision qui dépasse très largement l'immédiateté du moment présent. « Ne privez pas vos peuples de l'espérance ! Ne les amputez pas de leur avenir en mutilant leur présent ! » s'exclamait Benoît XVI lors de son récent voyage à Cotonou. Si cette expression visait, en tout premier lieu, les responsables politiques elle prend une dimension toute particulière une fois mise en perspective des questionnements relatifs à notre relation à la création, à la maison/monde, lieu d'épanouissement de tout être humain.

Nos choix de société, l'attention portée aux générations qui construisent le monde de demain, l'accès à la dignité du travail et par le travail, la recherche éperdue d'une cohésion sociale juste pour tous et chacun, l'accueil des utopies et des créativité,autant de lieux d'interrogation et de mobilisation pour manifester cette espérance et cet engagement à construire un monde toujours plus humain. La voici la véritable écologie d'un « vivre ensemble » fidèle à la tension que propose l'incarnation. Tension et donc relation, religion pourrait-on dire. Mais ne nous y trompons pas ! Si notre foi se fonde sur une relation – celle du Père et du Fils – elle nous ouvre à l'unité possible de

notre être révélée par l'homme/dieu, Jésus de Nazareth. Alors, notre vie dans sa dimension personnelle et sociale, rejoint le tout de cet homme/dieu dans ce qu'elle rend visible et accessible à tous, ici et maintenant, la merveilleuse nouvelle d'un regard nouveau sur l'humain, d'un don d'agir rendu possible par cette révélation même. D'agir pour une maison/monde d'avenir habitable par tous. « *Espérer, ce n'est pas abandonner ; c'est redoubler d'activité* » ⁽⁵⁾

Troisième voie d'exigence de l'autre : celle de l'**œcuménisme** comme maison de la reconnaissance des singularités dans l'unité d'essence et de la recherche de sens. La maison/monde comme maison des spiritualités, de la conscience d'une finitude de l'être dans l'infini de son essence. Une sorte de point de rencontre des aspirations et des désirs des femmes et des hommes dans leur histoire propre, leur culture propre, leur génie propre. Non plus un œcuménisme considéré aux seules frontières du christianisme mais le lieu de conscience partagée d'un essentiel du vivre ensemble possible. Comment ne pas retrouver ici l'image de l'initiative d'Assise : l'appel à une connaissance/reconnaissance pour éviter les représentations toujours falsificatrices de la vérité des êtres. Une sorte de voie royale pour éviter, par le mouvement effectué en commun/communion, la crispation sur des intégrismes mortifères et porteurs de violence. L'œcuménisme pour traduire cette exigence de l'autre si fidèle à l'incarnation située dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire dans la tradition et la singularité comme point de départ d'une mission d'universalité et d'innovation créatrice. Une exigence de l'autre qui rend plus clair le regard, ouvre nos oreilles aux différences et nous fait nous reconnaître en tension vers cet au-delà de l'être. L'anthropologie constitue ici le fondement même de cette posture d'un œcuménisme aux frontières élargies. Chacun pourra traduire, dans les choix d'une posture sociétale et, partant, dans la dimension politique de son « être au monde » ce qu'induit ce processus de connaissance/reconnaissance, cet esprit œcuménique qui tisse la trame d'un être ensemble possible. Pensons, très concrètement, à nos rapports à l'étranger et aux places qu'il est légitimement appelé à prendre dans l'organisation de la vie publique.

Voici, me semble-t-il, trop rapidement esquissée, l'horizon radicalement nouveau qu'ouvre le fait même de l'incarnation. Et il est peut-être bon, en ce temps de Noël de se le rappeler. L'enjeu est de taille pour le regard que nous portons sur le monde, notre société locale et la communauté Eglise que nous nourrissons de nos engagements, de nos actions, de nos réflexions. Des concepts revisités pourraient éclairer celles-ci : singularité, réciprocité, communalité. ⁽⁶⁾

Pour l'heure, nos maisons ouvertes au grand vent de l'histoire nous appellent, dans une relative urgence, à oser rendre à l'Evangile sa fantastique actualité et faire de l'exigence de l'autre le lieu privilégié de l'avènement de la justice. Telle est notre espérance !

(1) Elena LASIDA, Le goût de l'autre, la crise, ne chance pour réinventer le lien, Albin Michel, 2911, 330 p.

(2) Cardinal Martino lors d'une conférence internationale "la lutte contre la corruption" organisée en 2006 par le Conseil pontifical Justice et Paix.

(3) Michel ROCARD, Préface de l'ouvrage d'Henri DESROCHE, "Pour un traité d'économie sociale" 1983.

(4) Antoine GUGGENHEIM, Directeur du pôle de recherche du Collège des Bernardins, in La Croix, 26-27 novembre 2011, p. 17.

(5) Cardinal SALIEGE, ancien archevêque de Toulouse.

(6) Pierre ROSANVALLON, La société des égaux, Seuil, 3011, 427 p.

Il n'y a plus ni Juif, ni Grec,
il n'y a plus ni esclave, ni homme libre,
il n'y a plus l'homme et la femme ;
car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus.

Ga 3, 28

Justice, altérité, espérance... dans l'éducation aussi ? Ecole et citoyenneté

Marie-Anne Jehl

« Le chrétien du XXIème siècle, à ce que je pense, définira sa foi par sa citoyenneté. J'entends par là sa vie en Eglise, mais conjointement et au même degré, sa vie dans le monde, sa vie en société, engagée dans les problèmes concrets du peuple (français), de la construction européenne, et également en pleine solidarité avec ce qui se passe dans les autres pays, avec tout ce qui met en cause l'humanité de l'homme. »

Joseph Moingt, *Croire quand même*
Editions du Temps Présent, 2010

Des constats récurrents

Le premier trimestre de cette année scolaire 2011/2012 a été marqué par des difficultés de fonctionnement (suppressions de postes, augmentation des effectifs des classes) largement relayées dans les medias. Les uns disent que, faute de moyens suffisants, ils ne peuvent plus assurer les missions de l'Ecole républicaine et amener tous les élèves aux savoirs fondamentaux ; les autres leur répondent que la question des moyens est un faux problème, qu'il faut réfléchir en termes de qualité...

Quoi qu'il en soit, le malaise est évident : les résultats des élèves français sont trop moyens, les écarts se creusent entre « héritiers » et enfants de milieux défavorisés, la violence augmente dans les établissements scolaires, les enseignants se résignent ou décident de « désobéir » et, finalement, les jeunes se détournent d'un métier dévalorisé : le nombre de candidats aux concours de l'enseignement ne cesse de baisser.

Les missions de l'Ecole

« Donner à chaque enfant les clés du savoir et les repères de la société dans laquelle il grandit est la première exigence de la République l'unique ambition de l'école primaire. » Préambule des programmes de l'école primaire, 2008

Nous ne devons pas, surtout pas, renoncer aux grands idéaux de la République qui fondent notre Ecole. Nous devons continuer à vouloir, à exiger, une Ecole véritablement démocratique et égalitaire, qui permette à tous et à chacun de progresser. Il nous faut sans doute sortir des débats stéréotypés qui opposent « républicains » et « pédagogues » pour regarder la réalité des problèmes et trouver des solutions neuves. Les candidats à l'élection présidentielle ont bien compris qu'il y a là un enjeu incontournable et qu'il s'agit, au sens propre, de l'avenir de la nation.

Transmettre des savoirs, donc, mais aussi « permettre à chaque enfant de devenir un citoyen libre et éclairé » (introduction aux *programmes de l'école primaire, 2008*). Ceci n'est pas seulement l'affaire des enseignants ; de nombreuses associations s'y emploient et interviennent dans les écoles, collèges et lycées.

Elles ont bien compris que la formation à la citoyenneté est précisément l'affaire de tous les citoyens, pas seulement des parents ou des enseignants. C'est sur deux d'entre elles que nous porterons nos regards parce qu'elles se préoccupent tout particulièrement de justice et d'altérité et sont ainsi pour nous signes d'espérance.

L'association **Génération Médiateurs** fait le pari que les jeunes sont capables de gérer eux-mêmes les conflits dans le cadre scolaire : c'est une véritable éducation à la paix qu'elle propose ; quant à l'association **David et Jonathan**, par ailleurs membre comme nous de la Fédération des Réseaux du Parvis, elle relève le défi d'aller dans les lycées parler d'homosexualité et d'homophobie.

Génération Médiateurs

Cette association nationale (<http://www.gemediat.org/>), présente dans de nombreuses régions dont l'Alsace (contact : rose.marie.jermann@wanadoo.fr), se donne pour mission de former des adultes qui vont intervenir dans les établissements scolaires : eux-mêmes y formeront des élèves médiateurs qui seront alors capables de gérer les conflits entre élèves.

Voici quelques extraits d'un article publié dans la revue *Biocontact* n°216 (septembre 2011).

Oui les jeunes sont notre avenir et la médiation par les pairs s'avère être une solution porteuse de bien des promesses. [...]

Pour lutter contre ces violences spécifiques, il paraît essentiel d'engager un travail préventif de fond qui soit un véritable apprentissage à la citoyenneté destiné à tous les élèves. Cela afin de leur donner des outils pour développer leur estime de soi (car plus elle est élevée, plus l'individu est capable de résister à une quelconque pression), leur apprendre à respecter l'autre avec ses différences (l'autre, c'est aussi moi !) les amener à s'écouter et leur apprendre à mettre le mot juste sur leurs émotions.

La médiation va permettre à chacun des « médiés » de se parler, de s'écouter au lieu d'en venir aux mains, de prendre du recul par rapport à ses émotions, d'accepter le point de vue de l'autre... et donc de faire un pas vers l'autre. Ce qui les amène à chercher et, la plupart du temps, trouver une solution qui soit satisfaisante pour les deux parties. Quant aux médiateurs, leur démarche s'inscrit dans un désir d'autonomie par rapport aux adultes.

Sans en être toujours conscients, c'est une manière pour eux de participer activement à la vie de leur établissement, ou mieux encore d'être partie prenante de son amélioration. Quelle meilleure façon de se préparer à leur future vie de citoyens ?

Notre expérience montre que cet apprentissage dépasse le cadre de l'école et améliore durablement les relations, dans la famille, avec les proches, dans le quartier. Une fois formé, le jeune va intégrer dans sa vie quotidienne (famille, bus, club de foot...) les outils et compétences acquis. La formation de gestion de conflit et de médiation par les pairs permet en effet à l'enfant de se positionner par rapport aux autres, qu'il a appris à regarder avec bienveillance.

Il s'agit bien, on le voit, d'une éducation émancipatrice, qui fait confiance aux jeunes et leur donne les moyens d'être acteurs de leur propre vie. Mais attention ! Il ne s'agit pas simplement de leur demander d'être « gentils », de faire appel à la morale ou même aux grands sentiments : c'est aussi à l'intelligence qu'on s'adresse pour gérer le « vivre ensemble ». Les jeunes médiateurs apprennent des éléments de psychologie, s'approprient des méthodes d'analyse et des concepts précis. Bref, ils sont pris au sérieux et respectés dans toutes les dimensions de leur personne.

D'autres associations, par exemple Médiateurs (<http://www.mediacteurs.com/>) travaillent dans le même sens. Les enfants ou adolescents qui ont la chance de vivre cette expérience seront certainement des adultes plus sereins, des « artisans de paix ».

David et Jonathan

Avec son autorisation, nous reproduisons ici l'essentiel d'un article écrit par Florence Benoit-Guyod dans un récent numéro de la revue de cette association (N.B. : les « déjistes » sont les membres de l'association D. J., David et Jonathan : www.davidetjonathan.com/) :

Graines de tolérance à l'école

Dix-huit bénévoles - dix déjistes et huit membres d'autres associations - ont participé à l'édition 2011 du Mois de l'Autre auprès des scolaires alsaciens.

Les bénévoles ont assuré 51 sessions de 2 heures. Cela constitue une force en témoignant de la réalité du projet interassociatif mis en œuvre depuis 2008 : aux côtés des déjistes, ce sont aussi des individuels et des

membres d'associations- comme l'Amicale LGBT du Conseil de l'Europe, L'Autre Cercle, Autre Regard, Beit Haverim, Pelicanto – qui répondent présent.

Une ambiance positive

Onze lycées publics ont fait appel à nous, essentiellement dans des filières techniques ou professionnelles. Pour sept d'entre eux, il s'agissait de renouveler l'expérience, ce qui confirme que des partenariats se construisent au fil des ans. Au total, 308 élèves ont participé aux débats sur l'homophobie, un chiffre comparable à l'an dernier.

Une quarantaine d'élèves ont également participé à notre table ronde lors de la journée de clôture du Mois de l'Autre.

Les interventions se sont généralement déroulées dans une ambiance positive, parfois très tonique avec de nombreuses questions qui fusaient, d'autres fois plus passive ou « politiquement correcte ». L'intervention, sur le mode du témoignage, capte l'attention de l'auditoire et suscite le respect, même des élèves les plus réfractaires à l'homosexualité. Chez ceux et celles qui disent que « c'est interdit » ou que « ça n'existe pas » chez eux, on constate malgré tout une neutralité bienveillante. Mais l'acceptation est plus difficile lorsqu'on leur demande d'imaginer un homosexuel dans leur famille proche. Nous tempérions aussi l'optimisme de ceux qui semblent penser que tout est devenu facile pour les homosexuels, en leur rappelant les agressions physiques, les licenciements abusifs, les insultes... Nous essayons de leur faire imaginer de devoir renoncer à l'amour de leur famille pour vivre leur vie d'homo... ou de sortir de l'impasse en se suicidant. A ceux qui pourraient se sentir homo, nous devons témoigner que le coming out auprès des parents peut aussi se passer dans de bonnes conditions.

Déconstruire les préjugés sur l'homosexualité, c'est tout cela et bien plus encore ; c'est leur montrer la diversité des situations, des pratiques, des vécus.

Rome ne s'est pas faite en un jour, dit-on. On ne peut changer les élèves en l'espace de 2 heures. Juste semer des graines de tolérance et de bienveillance. Ces « graines » auront sans doute des destins variés, à l'image de la parabole du semeur (Marc, 4, 3-9).

La question de l'altérité est ici fortement ouverte, le témoignage apporté engage les personnes et provoquent de facto le respect des lycéens. On ne peut plus se contenter de préjugés ou de jugements définitifs lorsqu'on a en face de soi des personnes debout, solides, elles-mêmes bienveillantes et ouvertes, et non repliées sur leur « différence ». Là encore, c'est la société de demain qui se construit, par une action qui refuse la résignation même si le chemin reste long, dans la société civile comme dans les sociétés religieuses...

Et toutes les autres associations...

Les associations qui travaillent en lien avec l'Ecole sont extrêmement nombreuses et variées et il est évident que leur rôle est actuellement irremplaçable auprès de milliers d'enfants. Même si un jour – encore lointain ! – tous les enfants étaient suivis réellement et personnellement par leurs enseignants, même si l'école assurait vraiment et totalement cette aide individualisée qu'elle préconise, il resterait toujours nécessaire que des bénévoles, après la classe, soutiennent les enfants les plus fragiles. Ces structures associatives qui accueillent les enfants le soir ou le mercredi sont réellement des lieux d'espérance, où l'on tente de redonner confiance, de combler les écarts sociaux et culturels, de ne laisser tomber personne.

Leur parole à propos de l'école doit être prise au sérieux : si les étudiants investis dans l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) ont lancé une pétition pour la suppression des notes chiffrées à l'école primaire, ce n'est pas par esprit systématique de contestation, c'est parce qu'ils voient, concrètement, tous les jours, des enfants en perte de motivation et de confiance : seuls leurs échecs et leurs difficultés sont visibles à travers leurs notes, et jamais ou si peu leurs compétences et leurs progrès. Ce constat et cette recommandation viennent d'ailleurs d'être repris par le récent rapport de Boris Cyrulnik sur le suicide des enfants. Là encore, altérité et justice sont en jeu.

Le système éducatif français est peut-être usé, les professionnels de l'éducation sont peut-être fatigués, il n'en reste pas moins que l'Ecole suscite encore chez beaucoup d'enfants et leurs parents une formidable espérance et qu'il s'y passe tous les jours des milliers de choses qui construisent le monde et fondent notre avenir.

Jésus n'a pas parlé d'enseignement ni d'éducation, pas plus d'ailleurs que d'homosexualité. Mais par son regard, par ses paroles, il a (re)mis des hommes et des femmes debout, sans les juger, sans leur demander qui ils étaient et s'ils étaient dignes de recevoir sa parole. Pour lui, personne n'est « à risque », chacun est appelé à grandir, à se convertir, à prendre ses responsabilités. Ainsi le regard que portent sur les jeunes ces adultes qui viennent les écouter et leur parler en vérité est une bonne nouvelle pour nous tous.

La nature, l'homme et la Bible

Jean-Paul Blatz

En mars 2011, le Japon avait attiré l'attention des journalistes du monde entier. On parlait de tremblement de terre, d'accident nucléaire. De catastrophe aussi. On cherchait des responsables - des coupables. On évoquait une intervention divine. Ou, au contraire, on dénonçait le silence de Dieu.

Tous faits et commentaires qui nous interrogent comme hommes. Et, qui comme chrétiens, nous invitent à nous tourner vers la Bible. Sagesse de nos aïeux dans la foi, peut-être aussi réponse aux angoisses d'aujourd'hui...

1. Observer et analyser

Dans la Bible, le premier comme le nouveau Testament nous enseignent d'abord d'être attentifs à la nature, de l'observer, puis d'étudier qu'elles relations l'homme doit-il entretenir avec elle.

✕ Dans le cas présent, il convient d'abord de distinguer la catastrophe naturelle de la catastrophe nucléaire.

- La catastrophe naturelle a été un tremblement d'une forte magnitude (9 sur l'échelle de Richter) dans une région connue pour sa forte sismicité. Le séisme fut suivi par un tsunami d'une ampleur inhabituelle.

- La catastrophe atomique eut lieu sur le site d'une centrale nucléaire dont les six réacteurs, dès leur construction, n'étaient pas adaptés à ce lieu réputé particulièrement dangereux et ne pouvaient en aucun cas offrir une résistance suffisante à un phénomène naturel de grande envergure.

Certes, les réacteurs furent mis hors activité conformément aux consignes de sécurité mais il furent noyés sous des trompes d'eau provoquant un arrêt du système de refroidissement.

Ce qui signifie que nous sommes bien en présence, d'une part, d'un événement naturel connu, partiellement prévisible mais de grande dimension. D'autre part d'une défaillance humaine (vraisemblablement liée à une recherche exagérée de profit ou de retour sur investissement). Les deux nous rappellent que l'homme ne peut vivre qu'en tenant compte de la nature qui limite sa volonté et ses capacités à la dominer. L'oublier c'est commettre des fautes dont les conséquences peuvent être désastreuses non seulement pour nombre de contemporains mais aussi pour les générations futures.

✕ Les événements du Japon sont aussi à replacer dans le contexte de l'histoire contemporaine du pays, marqué par les deux explosions nucléaires de Hiroshima et Nagasaki. On apprend à la jeunesse nippone à faire la part entre le mauvais nucléaire (militaire) et le bon nucléaire (civil). Considérer désormais que l'énergie nucléaire peut contribuer techniquement au bien-être de l'homme, doit permettre de conjurer chez les générations nées après la guerre, le traumatisme vécu par les plus anciens exposés sans défense aux bombes atomiques.

L'ultralibéralisme refuse toute limite aussi bien dans la production d'énergie que dans la croissance économique et la spéculation même au prix d'une financiarisation forcée de l'économie responsable de la crise actuelle.

Dans un pays aussi développé que le Japon, on ne dispose pas de moyens efficaces pour lutter contre ce type de catastrophe. Pendant des semaines, l'opinion publique - japonaise et internationale - a été tenue dans l'ignorance de la gravité de la situation et des conséquences pour les habitants. On a refusé de tirer les leçons de l'accident de Tchernobyl.

Une analyse théologique des causes des événements de Fukushima doit également distinguer les causes naturelles et des causes dans lesquelles la responsabilité humaine est engagée.

La catastrophe naturelle impose compassion et solidarité avec les victimes. La catastrophe nucléaire demande une reconnaissance des erreurs humaines, des fautes commises. Puis une volonté de repentance, de conversion et de choix économiques et politiques différents.

Nous ne sommes pas les maîtres de la nature - alors que nous sommes tentés de le croire. Nous ne contrôlons pas même les forces de la nature que nous voulons domestiquer.

2. Créateurs respectueux de la Création

Pour tout homme, le respect de la nature relève de la raison - ou du bon sens. Qui peut consciemment permettre qu'on épuise les matières premières et les énergies fossiles à courte échéance - par rapport à l'histoire géologique de la planète où qu'on pollue par les rejets toxiques industriels, les déchets nucléaires et la radioactivité la terre, l'eau, l'air... éléments vitaux pour les générations qui viendront à notre suite ?

Pour les chrétiens, le respect de la nature est intimement lié à la croyance en une transcendance. Ceci dès le livre de la Genèse qui proclame que l'univers visible et invisible est l'œuvre d'un Créateur qu'on nomme Dieu. Non un pays des merveilles. Mais un univers géologique en lente mais perpétuelle évolution. Des conditions climatiques tantôt favorables à un foisonnement de vie, tantôt inhospitalières à la présence des espèces vivantes. Dans tous les cas, un univers où chaque vie à sa place. Et permet à une autre vie d'exister. Une solidarité naturelle où, pour survivre, le plus fort consomme le plus faible. Un cycle que l'homme est capable d'interrompre. Grâce à son intelligence et à sa capacité à aspirer au bonheur sur cette terre - et même dans un au-delà. Tout en appartenant à la Création, l'homme est en situation de prendre conscience des finalités - de la Création et de sa propre existence - telles qu'elles apparaissent dans sa réflexion où qu'il attribue à Dieu. L'homme aspire-t-il à humaniser l'univers dans lequel il se trouve ? Cela est souhaitable. Et les évangiles nous invitent à cette démarche. D'innombrables moyens d'y arriver ont été découverts par les hommes. Et les sciences sont encore riches en promesses. C'est donc à l'homme de construire le monde. Chaque jour. Année après année. Génération après génération. C'est aussi à l'homme de le protéger en fixant des règles et des limites à son exploitation.

Les événements de Fukushima nous appellent à la solidarité. Nous ne sommes pas démunis face aux réactions de la nature. Nous pouvons les prévoir - dans une certaine mesure, et nous en protéger. A condition d'y mettre les moyens, donc le prix. A condition de mettre ces moyens à la disposition de la communauté humaine universelle.

Fukushima doit aussi nous aider à nous reconnaître pécheurs, à qualifier de fautes - ou péchés - certaines décisions d'ordre économique ou financier. Cette prise de conscience doit s'accompagner de réparation. En l'occurrence dans l'élaboration d'une liste de critères encadrant la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire au service véritable de l'humanité, présente et future. Il faut arrêter de développer cette source énergétique tant que n'est pas résolu le problème du stockage des déchets que sa production génère et qui continuent à polluer la nature, même cachés sous la mer ou la terre.

Pour les chrétiens, il doit être évident que le nucléaire militaire - même dit de dissuasion - doit être condamné. Mais pas seulement en paroles. Les églises instituées et autres communautés chrétiennes ont un devoir - évangélique - d'exercer une commune pression sur tous les gouvernants en capacité d'activer des missiles nucléaires et d'exiger un désarmement général tant cette arme a, potentiellement, le pouvoir de détruire - peut-être définitivement - le dessein voulu par Dieu en sa création.

Il est primordial aussi de porter attention aux victimes des catastrophes en leur apportant, sur le champ et dans leur vie futur, soutien matériel et assistance psychologique. Ainsi qu'à tous ceux qui, au prix de leur santé, voire de leur vie, ont travaillé à limiter les conséquences de Fukushima.

Simultanément, comme hommes - et chrétiens - nous avons le devoir d'interpeller les tenants des pouvoirs politique, économique et financier, sur la responsabilité qui est la leur devant leurs semblables - et devant Dieu.

3. Le Dieu de Jésus-Christ et l'homme

Après Fukushima il faut rappeler la nature du Dieu de Jésus-Christ et réfuter des intentions qu'on a encore l'habitude de lui attribuer en référence au panthéon du paganisme gréco-latin. Refaire que les catastrophes naturelles ne sont pas des punitions divines. Pas plus qu'elles sont autorisées, tolérées ou empêchées par Dieu.

Les événements considérés comme catastrophiques par l'homme sont des faits naturels. Ils nous aident à prendre conscience de notre place dans la nature. Quand nous qualifions de catastrophes des événements naturels, nous trahissons notre ressentiment face à ce qui s'accomplit sous nos yeux.

Ils ne nous apprennent rien sur Dieu, ni sur sa relation à l'homme. Des hommes se posent ces questions : : Où était Dieu à Fukushima ? Pourquoi Dieu a-t-il abandonné l'homme ? Répondons-leur que seul l'homme est responsable des forces qu'il libère. Nulle part dans la Bible, Dieu relève l'homme de la responsabilité de ses actes. Cette responsabilité est partie prenante et conséquence de notre liberté. Elle nous oblige à agir en citoyens du monde, cogérants de la nature. Elle oblige les chrétiens à se comporter en cocréateurs.

Quant à nous, posons plutôt cette question : Pourquoi l'homme a-t-il abandonné le Dieu de Jésus-Christ ? Et si l'homme ignore ce Dieu, que faisons-nous pour qu'il en soit autrement ? Fukushima nous contraint à trouver de nouveaux chemins pour la mission.

Conclusion

Les événements du Japon ont eu pour effet de relancer, notamment par l'intermédiaire des médias, une réflexion - très passagère - sur la politique énergétique, notamment en Allemagne, moins en France. Elle nous a néanmoins permis de constater que la définition de critères pour l'exploitation et l'utilisation des sources et formes d'énergie n'était pas universelle, mais variait selon la taille, le degré de développement atteint ou projeté d'un pays et la conscience écologique de la population

Il est nécessaire d'inscrire ce débat dans la durée et chercher à intéresser un maximum de personnes aux problèmes et aux risques de l'énergie. C'est-à-dire accomplir une démarche de formation citoyenne et renforcer la démocratie.

Il faut se fixer comme objectif la sortie du nucléaire. Le gouvernement allemand l'a programmée. Celui de la France ne veut pas en entendre parler. Pour atteindre cet objectif, il faut trouver les moyens de limiter la puissance financière et l'influence politique des grands groupes producteurs d'énergie. Et, simultanément, soutenir les entreprises créatrices d'énergies alternatives. En usant encore plus que dans le passé des moyens dont nous disposons dans les pays démocratiques : le droit de manifester, la défense de nos idées dans les médias...

On ne peut espérer le contrôle de la production énergétique que d'un gouvernement formé par une majorité qui s'est engagée à le faire avant son arrivée au pouvoir. En effet, il ne s'agit pas de se contenter de promesses électoralistes dont nous savons que sciemment elles ne peuvent être tenues, mais d'obtenir des décisions politiques garantissant, à long terme, un monde moins pollué, moins dangereux, moins violent. Que la peur du futur ne soit plus utilisée par certains politiciens pour se faire élire ou réélire en promettant une soi-disant sécurité à leurs compatriotes tout en les divisant et en rendant leurs conditions de vie plus précaires ou plus difficiles.

En année électorale s'offre aux citoyens une possibilité de changement. Souhaitons que les chrétiens soient capables de résister aux harangues irrationnelles et démagogiques. Que la lecture de la Bible et la raison guident leurs choix politiques. Afin qu'ils soient témoins de Jésus-Christ dans le monde.

Vous avez dit « règle d'or » ? Laquelle ?

Albert Hari

De quoi s'agit-il ?

L'expression est ignorée par beaucoup de monde. Demandez autour de vous ce qu'est « la règle d'or ». Vous verrez... Le *Petit Larousse* la signale simplement sous « or » comme un « précepte que l'on a intérêt à suivre ». (ce qui commande c'est l'intérêt !)

Depuis quelques mois, cette expression a pris un sens plus précis, notamment en France. Elle fut utilisée pour remédier aux déséquilibres budgétaires. L'Allemagne qui connaît la « goldene Regel » parle en revanche de « Schuldbremse... » (frein à la dette) ... ¹

Dans cette perspective budgétaire, il faudrait parler « d'une règle d'or » mais pas de « la règle d'or ».

Pour les biblistes, les théologiens, les moralistes, les philosophes, les humanistes... l'expression a un sens plus précis et plus universel. Depuis le 18^{ème} siècle « la règle d'or » désigne un verset tiré du sermon sur la montagne : « Tout ce que vous désirez que les humains fassent pour vous, faites-le aussi pour eux. » (Luc 6,21 et Matthieu 7,12). Matthieu ajoute : « Voilà la Loi et les Prophètes ».

Si l'expression « règle d'or » peut être datée, la réalité qu'elle exprime est immémoriale et universelle. Nul ne peut dire à quelle étape de l'histoire humaine elle remonte. Mais nous la découvrons dans l'histoire des grandes religions, comme dans la monde d'aujourd'hui.

¹ On peut voir les nuances différentes selon les pays dans la Croix 6/9/2011 p.2.

La règle d'or dans les religions



Hindouisme : « Telle est la somme du devoir : ne fais pas aux autres, ce qui à toi te ferait du mal ». (Mahabhârata V,1517). (-)#

(-) : formulation négative. (+) : formulation positive : *en italique le type d'action.*#

« N'impose pas à ton voisin, ce que tu n'accepterais pas de lui. » (F) (-)



Janaïsme : « Indifférent envers toute les choses mondaines, l'homme devrait *évoluer et traiter* toutes les créatures du monde de la manière dont il souhaiterait être traité lui-même. » (Sutrâritanga 1,11,33) (+)



Confucianisme, (religion chinoise) : « Ce que tu ne souhaites pas pour toi, ne l'inflige pas aux autres ». (Confucius, Entretiens 15,23) (-)

« Voici certainement la maxime d'amour : ne pas faire aux autres ce que l'on ne voudrait pas qu'ils nous fassent. » (Analectes, XV,23) (-)



Taoïsme : « Considère le bonheur et la peine de ton voisin, comme ton propre bonheur et peine et *cherche à multiplier* son bien-être comme le tien. » (F) (+)



Bouddhisme : « Ne blesse pas autrui de la manière qui te blesserait ». (Udana Varga, V,18) (-)

« Un état qui n'est ni agréable, ni plaisant pour moi, ne doit pas l'être davantage pour autrui. Un état qui n'est ni agréable ni plaisant, comment puis-je songer à l'imposer aux autres ? (Samyutta Nikaya V, 353,35-354.2) (-)



Judaïsme : « Ce que tu hais ne le fais à personne. » (Tobie 4,15) (-)
« Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse. C'est toute la loi. Tout le reste est explication. » (Rabbi Hillel, Talmud Shabat 31,A) (-)

« Tout ce que tu ne veux pas qu'il t'arrive à toi, ne le fais pas non plus à ton prochain » (Traité des deux voies) (-)



Christianisme : « Tout ce que vous *désirez* que le humains fassent pour vous, *faites-le* aussi pour eux » (Luc 6,21. Mt 7,12). (+)



Islam : « Nul d'entre vous n'est croyant, s'il ne *désire* pas pour son frère ce qu'il *désire* pour lui même ». (40 Hadith – Paroles de Muhammad – par an-Nawawi) (+)

Quelques remarques concernant cette liste

1. Elle est loin d'être complète. Tout ce qui a été écrit est loin d'être conservé. Tout ce que les humains ont vécu est loin d'être écrit. Mais on peut supposer sérieusement que « La Règle d'or » a été vécue, tout au long de l'histoire humaine et découvrir qu'elle est vécue aujourd'hui par beaucoup de nos contemporains. En effet, elle repose sur une attitude simple et profonde : d'identification à l'autre.

2. Cette liste comporte deux types d'affirmation, l'une négative (-) l'autre positive (+). Celle qui est négative invite à ne pas faire de mal au prochain. Il s'agit d'une attitude générale. Celle qui est positive invite à l'action. Il s'agit d'un engagement précis.

3. L'Évangile ne parle de la règle d'or que de façon positive. Les deux textes identiques de Luc et de Matthieu peuvent remonter à Jésus de Nazareth ². Il connaissait certainement l'affirmation négative du *Traité des deux voies* ³, qu'il a pu transformer en positif. L'auteur de Matthieu ira plus loin : dans le récit du jugement dernier il identifiera le malheureux à Jésus « C'est à moi que vous l'avez fait », mais il condamnera ceux qui n'auront rien fait : « C'est à moi que vous ne l'avez pas fait ». ⁴

Vers une éthique planétaire

La règle d'or fait partie du patrimoine moral de l'Humanité. Elle peut devenir une base importante pour une « éthique mondiale ». D'après Hans Küng ⁵ « les religions du monde n'apporteront une contribution à la paix du monde que dans la mesure où elles réfléchiront à ce que leurs éthiques ont déjà de commun » En 1993 un pas décisif a été franchi lors du Parlement des Religions qui a réuni 6000 personnes à Chicago et au cours duquel 200 délégués de toutes les religions et de tous les continents signèrent la Déclaration « Vers une éthique planétaire » sachant qu'il n'y aura pas de survie de notre Planète sans une éthique planétaire soutenue par l'ensemble des êtres humains, croyants ou incroyants. À la base de cette éthique devraient figurer deux points communs :

Le principe d'humanité selon lequel tout être humain doit être traité humainement⁶ et le principe connu par toute culture et religion : la règle d'or de la réciprocité.

En espérant qu'un jour la règle d'or l'emportera sur le veau d'or ⁷ qui asservit et déshumanise l'Humanité, sans oublier qu'espérer sans agir risque d'être un leurre.

² Ils font partie de la source Q. (= Quelle) document antérieur à la rédaction des évangiles qui aurait servi de source aux Évangiles de Luc et de Matthieu.

³ Voir ci-dessus sous : Judaïsme.

⁴ Matthieu 25, 31 à 46.

⁵ dans *Religions du monde. Paix mondiale. Éthique planétaire*. Fondation « Éthique planétaire » Tübingen.

⁶ Cf. Emmanuel Kant : « Agis toujours de telle sorte que tu traites l'humanité dans ta personne aussi bien que dans la personne de tout autre, toujours comme une fin, jamais simplement comme un moyen ».

⁷ Cf Exode 32,1-6. Le veau d'or deviendra le symbole de l'argent-roi.

Le Prophète

Khalil Gibran



Et un vieux prêtre dit, Parle-nous de la Religion.
Et il dit : Ai-je parlé d'autre-chose aujourd'hui ?
La religion n'est-elle pas tout acte et toute réflexion,
Et ce qui est ni acte ni réflexion, mais un émerveillement et une surprise jaillissant sans trêve de
l'âme, même quand les mains taillent la pierre ou tendent le métier à tisser ?



Qui peut disjoindre sa foi de ses actions, ou sa conviction de ses occupations ?
Qui peut répandre ses heures devant lui, disant, "Celles-ci pour Dieu et celles-là pour moi-même ;
celles-ci pour mon âme et ces autres pour mon corps" ?
Votre vie de tous les jours est votre temple et votre religion.
Chaque fois que vous y pénétrez, emportez avec vous votre être tout entier.
[...]
Et si vous voulez connaître Dieu, ne soyez donc pas celui qui résout les énigmes.
Regardez plutôt auprès de vous, et vous Le verrez jouant avec vos enfants,

Et regardez dans l'espace ; vous Le verrez marchant dans les nuages, étendant Ses bras dans
l'éclair et retombant en pluie.



Vous Le verrez sourire dans les fleurs, puis s'élevant et agitant Ses mains dans les arbres.

Femmes, Eglises et discriminations

C'est le nom d'un petit cercle, au sein du groupe Jonas à Strasbourg : nous portons une attention particulière à la place des femmes dans les Eglises et ne voulons nous résoudre aux discriminations toujours présentes au sein des institutions religieuses.

Le thème de ce numéro spécial dédié à « la justice, l'altérité et l'espérance » prend une signification singulière dès lors qu'on s'interroge sur l'égalité des droits entre femmes et hommes au sein des Eglises et les nombreux exemples d'**injustices** sur ce terrain. De même, « le primat du masculin », encore en vigueur dans les Eglises n'est-il pas contradictoire avec l'**altérité** constitutive au sein de l'humanité : « homme et femme, il les créa » (Genèse 1,27) ? N'y-a-il pas une atteinte à l'**espérance**, à laisser se perpétuer des discriminations entre hommes et femmes dans l'accès aux responsabilités au sein de nos communautés chrétiennes ?

Nos contributions écrites s'inscrivent dans ces questionnements : Lucie propose une définition aux termes que nous utilisons et replace nos réflexions dans le cadre de l'histoire des droits humains et de la théorie du genre. Eliane a repéré dans quelques pratiques historiques au sein de l'Eglise catholique, des exemples de considération positive des femmes et de leur dignité mais sous certaines conditions bien précises et incontournables. Fernand reprend les termes de Mathilde Dubesset qui retrace l'histoire de la place mineure faite aux femmes au sein des religions et relève quelques unes des conduites d'émancipation assumées par des chrétiennes. Marie-Danièle, avant d'exprimer son espérance en l'avenir possible de ses convictions, de l'égalité des femmes et des hommes, dit son exaspération face aux mesquineries de l'Eglise sur la place respective des femmes et hommes, filles et garçons dès lors que l'on se rapproche de l'ambon pour la proclamation de la Parole et de l'autel pour l'Eucharistie.

Altérité, Justice, Espérance et Discrimination des femmes dans les Eglises

Lucie Veyretout

La réflexion autour de la place des femmes dans les Eglises implique forcément d'évoquer les notions de justice, d'altérité et d'espérance. En effet, la justice renvoie à "l'égalité", "à l'équilibre dans les relations entre les hommes", à "la proportion et la stabilité" ⁽¹⁾ ; et l'altérité caractérise l'"état ou caractère de ce qui est autre, vis-à-vis de soi, vis-à-vis d'autrui, vis-à-vis de l'homme"⁽²⁾. Or dans certaines Eglises, l'altérité entre Homme et Femme, tirée des textes de la *Genèse (Dieu créa l'homme à son image; c'est à l'image de Dieu qu'il le créa. Mâle et femelle furent créés à la fois, chapitre 1, verset 27; L'Éternel-Dieu organisa en une femme la côte qu'il avait prise à l'homme, et il la présenta à l'homme. Et l'homme dit: «Celle-ci, pour le coup, est un membre extrait de mes membres et une chair de ma chair; celle-ci sera nommée Icha, parce qu'elle a été prise de Ich.»*, chapitre 2, versets 22 et 23), est à la base d'une "différenciation" entre le féminin et le masculin quant à la nature et au rôle de l'homme et de la femme. Aussi, l'altérité va de pair avec l'égalité entendue au sens d'égalité en "dignité" mais pas en "fonctions" ⁽³⁾. Or, depuis les années 1945, la société internationale a reconnu les droits humains, parmi lesquels figure l'égalité en droits et en fonctions des hommes et des femmes. Ces droits prennent par conséquent en compte la théorie du genre qui dénonce la détermination par la société, de "rôles et responsabilités des femmes et des hommes" inégalitaires ⁽⁴⁾. C'est ici qu'intervient la notion d'espérance! Beaucoup de femmes et d'hommes ont l'espoir que les droits humains s'appliqueront universellement, même au sein des Eglises, conduisant alors à une égalité des hommes et des femmes en dignité et en fonctions dans le cadre de la vie et des institutions religieuses. Ainsi va l'espérance en la fin des injustices et discriminations de tout ordre dont les femmes sont victimes tant dans la société que dans les religions en raison de leur "inégalité de conditions" ⁽⁵⁾.

(1) "Qu'est-ce que la justice", <http://www.fr> (consulté le 22./10.2011).

(2) Altérité", *Dictionnaire de l'Académie française*, <http://www.academie-francaise.fr/dictionnaire> (consulté le 22/10/2011).

(3) Voir l'allocation du Pape Paul VI du 30 janvier 1977, *La Documentation catholique*, 20 février 1977, n°1714, p. 157.

(4) Selon Massan d'ALMEIDA, "Le genre en tant que concept fait référence aux rôles et responsabilités des femmes et des hommes tels qu'ils sont déterminés par la société. (...) Il fait référence à la relation structurellement inégalitaire entre les hommes et les femmes, telle qu'elle se manifeste au niveau micro (au sein de la famille) et au niveau macro (par exemple sur le marché du travail)".

(5) Marc RÜEGGER, "Discriminations", in V. BOURDEAU et R. MERRILL (dir.), *DicoPo, Dictionnaire de théorie politique*, <http://www.dicopo.org/spip.php?article73> (consulté le 22/10/2011). Marc RÜEGGER explique que "certaines formes de discrimination fondées sur le genre reposent par exemple sur l'idée que les hommes et les femmes doivent occuper des rôles et des fonctions *différents* et non nécessairement *inégaux* au sein de la société". Cependant, si ces "différenciations de genre sont discriminatoires, (...), c'est d'abord parce qu'elles visent à exclure les femmes des positions de pouvoir et qu'elles restreignent la gamme des options leur permettant de mener les modes de vie qu'elles estiment souhaitables pour elles-mêmes. (...) La différence de traitement est alors inséparable de l'inégalité de conditions qu'elle vise à préserver et à perpétuer".

Femmes, féminismes, christianisme

Fernand Jehl

D'après une contribution de Mathilde DUBESSET, maître de conférences, historienne (Institut d'Etudes Politiques de Grenoble) au colloque « Qu'est-ce que le féminisme musulman » à la Maison de l'Unesco à Paris le 18 septembre 2006.

Le féminisme et le christianisme n'ont pas toujours fait bon ménage. C'est particulièrement le cas de l'Eglise catholique, institution très puissante durant des siècles dans l'Europe, remise en cause par la Révolution, puis par la République en raison de l'influence qu'elle exerçait sur les modèles familiaux, éducatifs et sur la conception des rôles de la femme. Au début du XX^e, les féministes à leur tour, critiquaient le discours religieux qui valorisait les devoirs prioritaires de la femme comme mère et comme épouse sans reconnaître ses droits comme personne à part entière et qui s'opposait à l'idée nouvelle à l'époque, de l'égalité des sexes.

On peut néanmoins repérer parmi les premières féministes, des femmes chrétiennes protestantes : il était possible, il y a un siècle, d'être chrétienne et féministe, attachée à l'émancipation personnelle des femmes et à l'égalité des droits entre les sexes.

1. Le christianisme, un facteur parmi d'autres de l'inégalité entre l'homme et la femme

Le christianisme, comme le judaïsme et l'islam, est né dans des sociétés moyen-orientales et patriarcales où le primat du masculin est fortement affirmé. La Bible elle-même témoigne de cet ancrage culturel historique.

La Bible renferme deux récits de la création, l'un prônant la ressemblance entre l'homme et la femme, l'autre qui permet une interprétation d'une subordination de la femme à l'homme.

Ces mêmes récits de la Genèse de la « faute originelle » ont inspiré une tradition de suspicion à l'égard de la femme, tentatrice et dangereuse et une vision négative de la sexualité.

Cette tradition biblique de statut d'infériorité de la femme s'illustre par deux pratiques : l'obligation faite aux femmes de porter le voile et le monopole masculin de la fonction sacerdotale.

Le port du voile relève autant de prescriptions religieuses que de convenances et traditions communes aux sociétés, depuis l'antiquité jusqu'à des époques récentes : le voile cache le visage et le corps des femmes, surtout les femmes mariées et les soustrait au regard des autres hommes.

L'exclusion des femmes de la gestion du sacré est spécialement affirmée dans les religions monothéistes. On, avance deux explications. L'une a trait à « l'impureté féminine » invoquée par les religions. Elle relève bien davantage du regard ambivalent porté sur le corps des femmes, mêlant fascination et peur, car elle porte sur la prodigieuse capacité de mettre au monde une descendance et la perte régulière du sang, considérée comme une tache impure.

L'autre argument s'appuie sur l'attribution du pouvoir généralement réservé au sexe masculin et constaté tout au long de l'histoire. La fonction sacerdotale dans l'Eglise catholique est assimilée à cette sphère réservée du pouvoir : le clergé catholique est un monde d'homme, l'organisation très hiérarchisée de l'Eglise catholique est masculine. Un tel héritage a pesé lourd au fil des siècles et a conduit à l'« impossibilité » de l'accès des femmes à la prêtrise.

Ce même héritage induit le rejet très clair par le Vatican du concept de « genre », couramment employé aujourd'hui dans les sciences humaines.

On peut néanmoins remarquer que cet interdit dans la tradition catholique, n'a pas empêché quelques femmes de se faire une place et de trouver des espaces d'expression et dans certains cas de liberté.

2. Des éléments favorables dans la tradition chrétienne aussi, à l'émancipation des femmes

Une ouverture du côté protestant.

Le protestantisme français hérite de la rupture considérable de la Réforme au sein du monde chrétien du XVI^e. Il développe grâce à son statut de groupe minoritaire et persécuté, une sensibilité aux idéaux de l'émancipation sociale et politique. Le statut subalterne des femmes n'a pas disparu pour autant. Toutefois, l'accès direct à la lecture de la Bible pour les fidèles, hommes et femmes, explique la tendance plus précoce dans la tradition protestante à penser les femmes comme des sujets capables d'exercer leur liberté. La présence importante des filles et femmes protestantes dans les études puis dans les professions de l'enseignement et de l'éducation explique leur participation aux mouvements d'émancipation à l'orée du XX^e.

Des changements à l'œuvre dans l'Eglise catholique.

De plus en plus elle fonctionne en grande partie grâce aux femmes : elles assurent une grande part de la catéchèse, de l'animation liturgique, elles sont présentes dans la recherche théologique. Néanmoins, s'il est souvent question, dans les déclarations, de la dignité de la femme, la parole officielle du monde catholique reste masculine. Cette inégalité rend le discours institutionnel sur la contraception est décalé.

Il y a une avance protestante en matière d'égalité homme et femme.

Deux exemples le traduisent.

Le mouvement français pour le planning familial à la fin des années 1950 comprend nombre de femmes protestantes qui militent pour la maîtrise de la fécondité sans renoncer aux joies de l'amour. Elles affirment que l'avortement n'est pas un geste anodin mais que les femmes doivent pouvoir exercer en conscience leur liberté.

L'accès aux fonctions de pasteur de même que la participation des femmes aux facultés de théologie rendent possible une approche de la théologie plus féministe : la valorisation des figures féminines dans la Bible, auprès de Jésus en particulier. Elles remettent aussi en question l'image uniquement masculine de Dieu.

*Ces avancées semblent irréversibles ! Elles imposent à tous et toutes, hommes et femmes qui entendent conjuguer appartenance à une religion et défense des droits des femmes, de **ne plus accepter que des contraintes spécifiques soient imposées aux femmes « au nom de la religion »**. Le champ est immense puisque « un homme sur deux est une femme ».*

Discours officiels et faits réels

Eliane Michel

Quelques réflexions sur la place des femmes dans la vie religieuse au Moyen Age, quand on sait que le millénaire médiéval est imprégné de christianisme, que la femme est par essence inférieure à l'homme. Et qu'elle a aggravé son cas, étant responsable de la faute. Elle doit donc vivre sujette. La misogynie médiévale se distingue des autres en ce qu'elle est « théologisée » et de ce fait vérité intangible.

Le mariage

Cependant les images qui surgissent sont souvent contradictoires du fait que la religion chrétienne a imposé un système de valeur nouveau. Prenons d'abord le mariage. L'Eglise a voulu que le mariage chrétien soit fondé sur le libre consentement individuel des époux et particulièrement celui de la femme.

La contradiction apparaît simplement dans le fait que la tradition biblique et patristique si elle n'est pas connue de tous est l'apanage des hommes d'Eglise. Et cette tradition présente la femme - comme il est dit plus haut - inférieure à l'homme et comme devant lui être soumise ainsi que le prescrit saint Paul. De plus ce sont les familles qui unissent les enfants et ce dès l'âge de douze ans pour les femmes et de quatorze pour les hommes. Les jeunes couples se mariant sans le consentement des parents courent le risque d'être déshérités. Autant du côté des classes inférieures que du côté des classes élevées, le choix des parents dictent les liens matrimoniaux.

A l'âge où leur sort est décidé comment est il possible de donner un avis ?

L'Eglise pour lutter contre cet état de fait va donc tenter de remettre le mariage à l'honneur à partir du concile Latran IV 1215 qui définit le mariage comme un sacrement indissoluble.

Quelle est la proportion des femmes qui ont en toute connaissance de cause ont pu choisir librement leur destin ? Elle est sûrement faible.

La vie religieuse

Exemple de l'aide inconditionnelle de l'Eglise à la liberté féminine dans un cas précis !

La deuxième voie qui s'offrait aux femmes était la vie religieuse et c'est là que cet attachement de l'Eglise au respect de la volonté de la femme dans l'engagement de mariage, a fait d'elle une alliée pour ses femmes quand elles décidaient de ne pas accepter un époux et un état de vie qui ne leur convenait pas. Saint Ambroise (IVe siècle) affirmait que le défi contre l'autorité masculine était louable seulement si la fille voulait sauver sa virginité.

Les rapports entre les sexes sont réglés essentiellement par l'Eglise et pour elle tous les chemins ne se valent pas : l'état religieux est posé comme supérieur au laïque. Le cas de quelques saintes est significatif : vierges mariées malgré elles, épouses fugitives comme Radegonde prenant des risques pour refuser le mariage consommé ou non. Le fait que l'Eglise a prêché à cette époque comme jamais le dégoût de la chair a fait que cet argument a été entendu par les femmes et la quête féminine de liberté s'est traduite par une insubordination massive facilité dans le cas

précis par l'appui totale et la protection de l'Eglise . Ces aspirations féminines véhémentes vont aboutir à de multiples créations, certaines se coulant dans la tradition monastique ancienne ou peuplant les ermitages et les reclusoirs ; d'autres aboutissant à des innovations révolutionnaires comme les béguinages.

De plus pour ses femmes consacrées à Dieu l'attention portée par l'Eglise ne cesse de croître : manuels des confesseurs, prédication adaptée à leur sexe, encadrement pastoral renforcé.

Le revers de la médaille

Pourtant force est de constater trois choses. D'abord que chaque monastère est un cas particulier ; ensuite que ses rapports avec l'autorité masculine sont toujours fluctuants ; enfin que jamais autant qu'au Moyen Age le divorce n'a été plus grand entre la théorie – souvent floue elle-même et la pratique . On ne peut que dégager des tendances, mais qui prennent plus de poids si on les suit au-delà de la période médiévale. Dorénavant et déjà on vérifie bien ceci : l'image de la femme aux yeux des clercs a rendu inconcevable que la supérieure d'un monastère possède le pouvoir des clés (1). Le XIIIe siècle raidit les positions. Non seulement elle est écartée du pouvoir d'ordre par son sexe, mais, comme le dit Thomas d'Aquin, étant par nature « en état de sujétion » elle ne peut pas posséder non plus le pouvoir de juridiction.

Dans aucun des ordres masculins créés au Moyen Age, les maisons féminines n'ont eu voix au chapitre général. Jamais aucune femme n'a été associée à part entière à l'administration de l'ordre.

Pourtant la voix des femmes se fait entendre de plus en plus dans les béguinages ou les tiers – ordres, même si elle nous parvient pratiquement toujours par un canal masculin, même si, aisément soupçonnées d'hérésie, elles restent en liberté surveillée et si les clercs qui admettent les prophétesses sont opposés aux femmes qui prêchent.

Afin de terminer sur une note optimiste citons un exemple original sur une abbaye pas comme les autres.

L'Abbaye de Fontevraud et ses abbesses

C'est une abbaye ne dépendant d'aucun ordre (mais d'inspiration bénédictine) fondée en 1101 par Robert d'Arbrissel.

La grande particularité de l'abbaye a été d'accueillir à la fois des hommes et des femmes dans des couvents séparés et d'avoir été, dès sa fondation, dirigée exclusivement par des abbesses selon la règle édictée par son fondateur.

Robert d'Arbrissel avait établi une règle inédite en instituant qu'après sa mort survenue en 1116 ce seraient des abbesses qui dirigeraient aussi le monastère des hommes.

Les 36 abbesses qui ont dirigé de 1115 à 1792 l'abbaye de Fontevraud ont toutes, sans exception, appartenu au milieu aristocratique. Parmi elles, on trouve quatorze princesses, dont cinq de la famille de Bourbon. Des filles de sang royal ont été pensionnaires à l'abbaye, issues des familles Plantagenêt, Bourbon, Valois ...

Faut-il conclure que ce cas très particulier tient à la situation pécuniaire et sociale des abbesses ? L'argent, le pouvoir auraient-ils dans certains cas, même au sein de l'Eglise du Moyen Age, autant d'importance que dans la société laïque de l'époque et permettaient-ils des exceptions à la loi en vigueur ? La question reste posée.

(1) Référence au Pape Innocent III « Bien que la bienheureuse Vierge Marie fut plus digne et plus excellente que tous les Apôtres ce n'est cependant pas à elle mais à eux que le Seigneur confie les clefs du Royaume des cieux » Registre Innocent III , Livre XIII n° CLXXXVII pl 216 Coll. 356.

Grincements de dents et signes d'espérance

Marie-Danièle Boutillier

Dernièrement, un Népalais hindouiste me disait que pour "eux", les femmes sont égales aux hommes... "*mais pas vraiment*." Au vu du statut des femmes dans l'Eglise Catholique Romaine, à la lecture des contributions d'Eliane Michel, de Lucie Veyretout, et de Fernand Jehl, et de certaines situations, je me demande pourquoi ces propos m'ont choquée...

Pendant combien de décennies encore allons-nous nous révolter devant le constat incontestable que NON, dans NOTRE Eglise, les femmes ne sont pas les égales des hommes. L'article de Lucie V. nous éclaire sur les subtilités des notions d'égalité en dignité ou en fonction... d'altérité, de différenciation... qui sous-tendent leur "inégalité de conditions". En la mettant en relation avec les droits humains elle nous laisse percevoir des signes d'Espérance... Ce qui suppose un indispensable changement de mentalité... C'est pas gagné... mais ayons conscience que cette évolution passe aussi par nous.

Mon propos sera d'élargir les trois articles évoqués précédemment par le partage de quelques réflexions personnelles et d'exemples vécus.

Lucie V. nous dit que la condition des femmes à travers l'histoire s'enracine dans le 2ème texte de la création rapporté dans le livre de la Genèse (2,22-3). Pourquoi se référer à CE texte plutôt qu'à l'autre, en particulier au verset 27 du chapitre premier : "*Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa ; mâle et femelle il les créa*" ? On pourrait à juste titre penser que les Eglises chrétiennes, ayant intégré la nouveauté du Nouveau Testament, les bouleversements provoqués par l'attitude révolutionnaire de Jésus envers les femmes, ainsi qu'un certain nombre de propos de Paul tels qu'en Galates 3,28 ("*Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus-Christ*"), ont fait évoluer le statut de la femme. Il n'en n'est rien. Par contre, une rancune tenace demeure : Après la création, il y a eu... Eve et LA FAUTE (Genèse 3)... LA FAUTE que nous, femmes et contraintes, nous continuons à porter !

L'histoire montre que les clercs, mâles élus et en étroite proximité avec le sacré, ont charpenté, dirigé, maîtrisé l'Eglise... au détriment des femmes suspectées de tous les vices. Au fil des siècles le célibat a été imposé aux prêtres (en 1074, le Pape Grégoire VII dit que quiconque doit être ordonné, doit faire d'abord vœu de célibat : "*Les prêtres [doivent] tout d'abord s'échapper des griffes de leurs femmes*"). Il perdure encore aujourd'hui les tenants à distance de leurs sœurs en Jésus-Christ. La Tradition ne peut nous empêcher de nous interroger sur les motivations profondes qui ont conduit tous ces prélats à placer la moitié de l'humanité dans un statut d'infériorité...

Ne pensons pas que ces temps sont révolus et que dans l'avenir, dans notre société tout au moins, les femmes, plus lucides et plus libres, vont échapper à cette discrimination. Car malheureusement la notion "*d'égalité en dignité mais pas en fonctions*" peut être inculquée très tôt dans les petites têtes et rester gravée longtemps...

A titre d'exemple : L'année dernière participant par hasard, dans une église du centre de la France à la messe de l'Assomption présidée par l'évêque du lieu, j'ai été très perplexe de voir les enfants de chœur garçons œuvrer dans l'espace sacré, alors que les petites filles, revêtues d'une tunique bleue, n'y avaient eu accès que pour revêtir l'autel d'une nappe bleue. Les "fonctions" très nobles qui leur étaient confiées pendant la célébration se limitaient à trois déplacements : dans l'allée centrale pendant le Notre-Père, vers le fond de l'église pour aller chercher les fidèles désirant communier, et pour le don de la Paix aux personnes assises au début de chaque banc. Je précise que la manière dont ce geste était fait m'a gênée : les gamines prenaient entre leurs mains celle des adultes, dans une gestuelle mystique, quasi initiatique, qui n'avait rien à voir avec la poignée de main franche et amicale à laquelle certains d'entre nous sont habitués.

Et, oh reconnaissance suprême, lors de son homélie, l'évêque, après avoir souhaité la fête à toutes les Marie, s'est adressé à elles, *Servantes de Marie*, pour les gratifier et les encourager dans leur dévouement. Une bonne part de l'homélie qui a suivi a été consacrée à l'inventaire de toutes les qualités propres aux femmes ! Mais voyons ! Comment peut-on exclure ainsi les filles du chœur, en leur faisant croire qu'elles ont la bonne part ?

Cette célébration a eu pour effet de titiller ma théologie mariale: insister sur la gratuité de l'esprit de service de Marie, sa générosité toute féminine, sa disponibilité... et lever des troupes de jeunes filles pour LA servir, ELLE, me semble tout à fait incompatible... Est-on sûr qu'elle se réjouit de voir ces petites "servir" en mettant la nappe sur l'autel et s'éclipser pour laisser la place aux mâles ? Qu'entend-on par "service"? Le glissement entre "être au service de l'Evangile" et "être au service du système, de la hiérarchie, des hommes..." peut se faire insidieusement.

Nous sommes habitués aujourd'hui à voir des femmes effectuer les lectures (sauf l'Evangile) pendant les messes. Il convient toutefois de préciser que le canon 230 du Droit Canonique spécifie : "*Les laïcs hommes qui ont l'âge et les qualités requises établies par décret de la conférence des Evêques, peuvent être admis d'une manière stable par le rite liturgiques prescrit aux ministères de lecteur et d'acolyte...*"

Le paragraphe suivant ajoute : "... *Les laïcs peuvent en vertu d'une députation temporaire, exercer la fonction de lecteur dans les actions liturgiques...*" J'ose espérer que les femmes sont incluses dans le terme "laïcs", et constate que, réellement et heureusement, sur le terrain les choses évoluent.

De plus, la lecture de l'Evangile et la prédication des homélies sont réservées aux prêtres et aux diacres. (canons 757 et 767). L'Evangile étant le bien le plus précieux de tout baptisé et la foi impliquant de l'annoncer, cette main mise sur la Bonne Nouvelle est scandaleuse et inacceptable. En réalité, qui sème et annonce l'Evangile en catéchèse ? Les femmes, bien entendu.

L'une des revendications des 400 prêtres autrichiens et des prêtres qui les ont rejoints, est précisément l'accès des laïcs à la prédication des homélies.

Me revient en mémoire une grosse, très grosse colère d'un prêtre, professeur de faculté de théologie catholique, il y a quelques années. Si mes souvenirs sont bons, il s'agissait d'un cours de liturgie pratique auquel assistaient des séminaristes et quelques étudiants et nous nous exerçons à la lecture d'un texte d'Evangile en public. Cet honorable clerc, ne supportait pas l'audition des étudiantes qui ne parvenaient pas à transformer la tonalité aigue de leur voix en une belle voix grave, mâle, si agréable aux oreilles de notre Seigneur... Cet handicap voulu par le Créateur depuis l'origine justifie sans doute certaines réticences du Droit canonique à confier aux dames trop de responsabilités sur le plan liturgique. Une grosse colère en effet...

Vous ne vous étonnez pas si, en ce qui me concerne, j'hésite à accepter de lire des prières ou autres textes, de même que je refuse de rendre certains "services" que l'on réserve de préférence aux femmes tels que... la quête. Par contre, dans le cadre des missions qui m'ont été confiées par l'Evêque, c'est avec bonheur que j'ai proclamé cet Evangile, à chaque fois que sa lecture m'a été proposée, dans des contextes particuliers il est vrai. Lucie V. parle d'Espérance. "*Beaucoup de femmes et d'hommes ont l'espoir que les droits humains s'appliqueront universellement, même au sein des Eglises, conduisant alors à une égalité des hommes et des femmes en dignité et en fonctions dans le cadre de la vie et des institutions religieuses.*" Personnellement j'ai du mal à croire que l'évolution se fera par l'extérieur, la "gouvernance de l'Eglise" étant peu perméable à l'air du temps ...

Mais soyons optimistes. Je pense plutôt que c'est la nécessité qui fera évoluer les choses et j'espère les mentalités, et tant pis pour les clercs qui préfèrent voir les femmes en dehors du chœur. Le déficit des vocations fait que, comme le rappelle Mathilde Dubesset (cf. article de Fernand Jehl) de nombreuses femmes ont une part active dans l'animation de l'Eglise, surtout en catéchèse. Il convient d'ajouter que de plus en plus de femmes se voient confier des missions ecclésiales importantes par leur Evêque et que deux femmes font partie du Conseil Episcopal de notre diocèse. C'est une reconnaissance indéniable qui nourrit l'Espérance.

Certes, le pouvoir demeure entre les mains du clergé, l'esprit de corps fonctionne, et lorsqu'il y a un problème entre un laïc et un curé ou un chef de service prêtre, dans la plupart des cas, c'est le clerc, qui est soutenu par la hiérarchie, parfois de façon incompréhensible. De nombreuses femmes en responsabilité en souffrent, en silence pour ne pas détériorer la situation.

Mais n'empêche. Dans notre diocèse le nombre de coopératrices de la pastorale dépasse les 200. Une formation universitaire dispensée par la faculté de théologie leur est demandée. Certaines se retrouvent ainsi plus diplômées que leurs collègues prêtres. Si ces formations augmentent leur crédibilité, elles leur permettent également de développer leur esprit critique et de prendre du recul par rapport à leur religion, ses dogmes, la Tradition, le fonctionnement ecclésial et de vivre leur foi avec plus de maturité. D'une manière générale, le travail de ces femmes, leur disponibilité, leur sensibilité, leur approche de l'Evangile est une richesse pour l'Eglise.

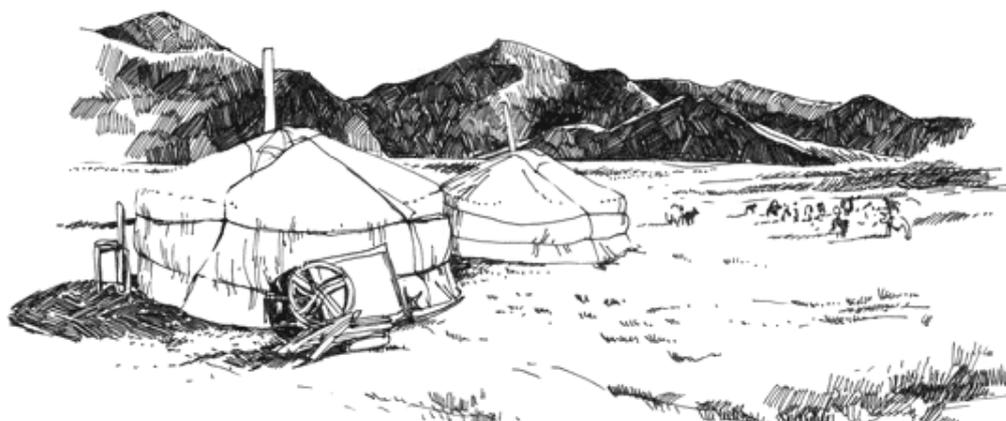
J'ose une conclusion : Le manque de vocations est une illusion. Aujourd'hui, les vocations ne concernent plus uniquement le clergé et les religieux mais peuvent toucher tous les baptisés, y compris les femmes. Une nouvelle Eglise émerge. Alors restons dans l'Espérance : prions pour ces vocations, ces appels d'un type nouveau, et sachons les accueillir, les encourager et les soutenir... même lorsqu'ils concernent des personnes d'un autre genre... à la voix parfois aigue...

La messe sur le monde

Pierre Teilhard de Chardin

(*Hymne de l'univers*, Paris, Editions du Seuil, 1961, p. 2)

Puisqu'une fois encore, Seigneur, dans les steppes d'Asie, je n'ai ni pain, ni vin, ni autel, je m'élèverai par-dessus les symboles jusqu'à la pure majesté du Réel, et je vous offrirai, moi votre prêtre, sur l'autel de la Terre entière, le travail et la peine du Monde.



Le soleil vient d'illuminer, là-bas, la frange extrême du premier Orient. Une fois de plus, sous la nappe mouvante de ses feux, la surface vivante de la Terre s'éveille, frémit, et recommence son effrayant labeur. Je placerai sur ma patène, ô mon Dieu, la moisson attendue de ce nouvel effort. Je verserai dans mon calice la sève de tous les fruits qui seront aujourd'hui broyés.

[...] Mon calice et ma patène, ce sont les profondeurs d'une âme largement ouverte à toutes les forces qui, dans un instant, vont s'élever de tous les points du globe et converger vers l'Esprit. Qu'ils viennent donc à moi, le souvenir et la mystique présence de ceux que la lumière éveille pour une nouvelle journée.

Un à un, Seigneur, je les vois et les aime. [...] Je les évoque, ceux dont la troupe anonyme forme la masse innombrable des vivants ; ceux qui viennent et ceux qui s'en vont ; ceux-là surtout qui, dans la vérité ou à travers l'erreur, à leur bureau, à leur laboratoire ou à l'usine, croient au progrès des Choses, et poursuivront passionnément aujourd'hui la lumière.

Cette multitude agitée, trouble et distincte, dont l'immensité nous épouvante, cet océan humain, dont les lentes et monotones oscillations jettent le trouble dans les cœurs les plus croyants, je veux qu'en ce moment mon être résonne à son murmure profond. Tout ce qui va augmenter dans le monde au cours de cette journée, tout ce qui va diminuer, tout ce qui va mourir aussi, voilà, Seigneur, ce que je m'efforce de ramasser en moi pour vous le tendre; voilà la matière de mon sacrifice, le seul dont vous ayez envie.

Recevez, Seigneur, cette Hostie totale que la Création, mue par votre attrait, vous présente à l'aube nouvelle. Ce pain, notre effort, il n'est de lui-même, je le sais, qu'une désagrégation immense. Ce vin, notre douleur, il n'est encore, hélas ! qu'un dissolvant breuvage. Mais au fond de cette masse informe, vous avez mis un irrésistible et sanctifiant désir qui nous fait tous crier, depuis l'impie jusqu'au fidèle : "Seigneur, faites-nous un".

...Jusqu'à désobéir ?

Éclairés les uns par les autres et par la lecture de l'Évangile, nous obéissons à notre conscience :

Nous sommes heureux quand des frères et sœurs divorcés remariés ou chrétiens d'autres confessions partagent avec nous le repas eucharistique.

Nous sommes heureux quand des laïcs formés, hommes et femmes, s'adressent à l'assemblée au cours de la liturgie pour nous aider à mieux comprendre et à mieux vivre la Parole.

Nous sommes heureux quand des communautés savent vivre et célébrer en l'absence d'un prêtre et maintenir la présence de l'Évangile sur leurs lieux de vie.

Nous serons heureux quand notre Église confiera les communautés locales à celles et ceux qui y seront appelés, selon leurs compétences et quel que soit leur état de vie.

Nous remercions et nous soutenons tous les prêtres et diacres qui, à la suite de l'appel des théologiens allemands, des prêtres autrichiens, irlandais et du diocèse de Rouen, choisissent et choisiront de « désobéir » pour mieux manifester la tendresse de Dieu.

Nous savons que, à l'instar de 71% des Autrichiens, les chrétiens que nous rencontrons soutiennent le mouvement qui est en train de naître.

Pour plus d'informations sur les groupes Jonas d'Alsace

<http://jonasalsace.over-blog.org/>

